

cain ont étudié les possibilités hydriques de cette région. Depuis trois ou quatre ans, y compris cette année, ils ont engagé des Canadiens pour mesurer le niveau de l'eau, ainsi que les chutes de neige et de pluie. Pour \$3 par mois, ces gens ont renseigné les ingénieurs de l'armée américaine. Si les eaux des Grands lacs étaient détournées, il serait sans doute possible de détourner du lac Michigan, par le canal qui relie Chicago au bassin du Mississippi, assez d'eau pour nettoyer ce dernier et en refaire une nappe d'eau douce. Étant donné la quantité d'eau que la Commission mixte internationale permet d'absorber dans ce canal, les Américains eux-mêmes ne pourraient pas aborder de façon adéquate ce problème de pollution.

La question de la propriété et de la responsabilité du gouvernement fédéral à maintenir les ressources en eau du Canada est essentielle à ce bill et aux ententes à conclure avec les provinces.

Pendant des années, une formule plausible et réalisable a été préconisée dans le Nord de l'Ontario et du Québec en faveur de la dérivation de vastes quantités d'eau du bassin de l'Arctique vers le bassin de l'Atlantique. Ceux qui habitent la Colombie-Britannique et qui contemplant de gigantesques montagnes lorsqu'ils regardent par leurs fenêtres peuvent ne pas se rendre compte de la simplicité du projet. L'altitude du Nord de l'Ontario lorsqu'on se déplace vers l'Ouest sur la route n° 11 s'élève à 1,060 pieds. Dans certaines régions, l'altitude est considérablement inférieure. La dérivation de l'eau du bassin de l'Arctique au bassin de l'Atlantique se ferait à une différence de niveau de 400 pieds.

La dérivation des eaux en Colombie-Britannique est une possibilité. Si nous consentions à la dérivation des eaux, le gouvernement américain la financerait immédiatement et verserait probablement une grasse rémunération à court terme pour cette ressource. Je suis étonné que le gouvernement ne présente pas ce genre de mesure. Il a adopté diverses mesures de ce genre qui se contentent d'effleur les faits au lieu de les envisager carrément.

Je conviens avec les orateurs précédents que si le Parlement adopte cet article du bill, un grand pas sera fait pour établir pour plusieurs années, une régie totale des ressources en eau. Dans le cas contraire, les gouvernements subséquents devront envisager les mêmes problèmes que les gouvernements antérieurs. Comme l'a souligné un député, cette ressource appartient aux provinces. Les provinces peuvent en disposer à leur gré.

J'espère que le gouvernement considérera ces amendements, les problèmes généraux de cette mesure et le désir qu'elle produise certains résultats. J'espère que le gouvernement

ira beaucoup plus loin qu'il ne l'a fait dans cette mesure, en sorte que dans un ou deux ans, nous n'aurons pas de nouveau à la modifier. Cela s'applique également à d'autres changements essentiels qui sont préconisés. La présente mesure est loin d'être parfaite. A moins qu'un certain nombre de ces amendements ne soient acceptés, l'amendement actuel étant l'un des principaux, la mesure ne satisfera que partiellement les nécessités de l'heure. Elle ne comblera pas les besoins de l'avenir pour régir toutes nos ressources en eau.

• (5.10 p.m.)

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):

Je suis consterné, mais non pas surpris, de voir que le jour où la Chambre discute d'une ressource nationale, on compte dix députés libéraux à leur siège. Cela ne m'étonne pas car la période durant laquelle le parti libéral a été au pouvoir fut celle où le contrôle de nos ressources est passé en grande partie à l'étranger. Le parti qui a gouverné notre pays durant la majeure partie du siècle actuel sera considéré, aux yeux des historiens de l'avenir, comme l'agent principal de la grande liquidation. Autoriser un cabinet libéral à prendre une décision au sujet des ressources en eau, comme le fera le projet de loi à l'étude à moins de modifications, ce serait comme si on confiait une jolie jeune fille de seize ans aux soins d'un maniaque sexuel.

Comme j'aimerais voir mon pays atteindre son plein développement de façon harmonieuse, je m'inquiète beaucoup des conséquences du bill à l'étude, et c'est pourquoi je constate avec plaisir que les membres de l'opposition officielle appuient les amendements dont la Chambre est saisie. Le parti libéral s'est montré hésitant selon les caprices de l'heure du nationalisme au pays, allant des déclarations chauvines faites l'autre jour par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) à la politique continentale fracassante de feu C. D. Howe. J'ai l'impression très nette que tous nos vis-à-vis, sauf quelques rares exceptions, réagissent rapidement, de façon irréfléchie et dans un sens politique en face de sérieuses questions d'ordre politique et historique, et ce serait une grave erreur pour la Chambre d'autoriser le cabinet à prendre une décision au sujet de l'avenir de nos ressources en eau.

Bien des orateurs ont signalé aujourd'hui que les ressources en eau diffèrent des autres ressources, en ce qu'il faut songer à l'usage que l'on en fera. Si nous décidions de faire dévier un cours d'eau en direction des États-Unis, ces eaux serviraient surtout à l'une ou l'autre, de deux fins: comme source d'énergie hydro-électrique ou comme moyen d'irriga-